



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 29 août 2022

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, président	Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Catherine Genest, secrétaire	Madame Marie Larose, enseignante
Madame Marie-Chantale Lord, parent	Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Monsieur Jean Tittley, parent	
Madame Mélissa Matte, directrice	

ABSENCES

Monsieur Noureddine Bsiker, trésorier
Madame Marie-Hélène Bédard, représentante du personnel de soutien
Madame Magalie Dubé, représentante du service de garde

Ordre du jour

1. Ouverture

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2022
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022
- 1.4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2022

2. Interventions du public

3. Affaires pour décision et discussion

- 3.1. Rapport annuel du conseil d'établissement
- 3.2. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2021-2022
- 3.3. Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022

4. Rapports

- 4.1. Rapport de la présidence
- 4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 4.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

5. Autres sujets

- 5.1. Questions et demandes des membres du CÉ

6. Fermeture

- 6.1. Date de la prochaine rencontre – 21 septembre 2022
- 6.2. Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Ouverture de la séance

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h. Il souhaite la bienvenue à Mme Matte, la nouvelle directrice.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2022

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour. Il demande l'ajout du point 3.4 Démission.

C.E. 2021-2022-44	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.
--------------------------	--

1.3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022

C.E. 2021-2022-45	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Genest, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 juin tel que présenté.
--------------------------	--

1.4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2022

Il n'y a aucun suivi.

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public présent à la rencontre.

3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

3.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Pomerleau présente le rapport annuel qu'il a préparé. Le document est apprécié par les membres, notamment pour sa pertinence, sa belle présentation, et parce qu'il est précis tout en étant concis.

C.E. 2021-2022-46	Sur proposition de Mme Genest, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement.
--------------------------	---

3.2. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2021-2022

Mme Matte présente le suivi du projet éducatif pour 2021-2022. Parmi les activités et moyens utilisés pour concrétiser le projet éducatif, l'équipe-école est particulièrement fière entre autres des ateliers d'écriture et des activités de lecture interactive enrichie.

L'année qui débute sera sous le thème « À St-Mathieu, c'est magique! ». Un spectacle de magie est d'ailleurs prévu dès septembre.

Des questions sont posées sur la précision des indicateurs de suivi du projet éducatif. Le sujet pourra être abordé pour la prochaine version du projet éducatif, qui sera préparée d'ici un an ou deux, suite à la parution des lignes directrices du centre de services scolaires. Il est suggéré de définir des indicateurs un peu plus précis pour certains objectifs.

C.E. 2021-2022-47	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement de prendre acte du suivi du plan d'annuel 2021-2022 du projet éducatif.
--------------------------	---

3.3. Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022

Le bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation est présenté par Mme Matte avec le support des représentants de l'équipe-école. Il est notamment question de la consolidation du rôle des médiateurs dans la cour d'école. Concernant les manquements des élèves, on suggère de présenter le nombre de manquements pour chaque mois afin de voir si les actions posées permettent de diminuer leur nombre au courant de l'année.

C.E. 2021-2022-48	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement de prendre acte du bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022.
--------------------------	---

3.4. Démission

Le président a reçu la démission de M. Noureddine Bsiker de son poste de représentant élu des parents au conseil d'établissement.

Comme le mandat de M. Bsiker se termine en septembre 2023, l'un des parents qui seront élus à l'assemblée des parents de cette année devra prendre un mandat d'un an. Ce choix sera convenu à la première rencontre du nouveau conseil d'établissement.

C.E. 2021-2022-49	Sur proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de prendre acte de la démission de M. Noureddine Bsiker.
--------------------------	---

4. RAPPORTS

4.1 Rapport de la présidence

M. Pomerleau rappelle la tenue de l'assemblée générale des parents à venir le 8 septembre prochain.

4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Matte présente d'abord ses remerciements pour l'accueil chaleureux et la disponibilité que lui a réservés le personnel de l'école.

Les travaux de rénovation importants qui ont été faits depuis le début de l'été ne sont pas tous terminés. Les retards obligent à faire la rentrée avec certaines classes et certains corridors où la peinture n'est pas finie. Des planchers restent à faire également. Mme Matte assure que l'équipe-école travaille très fort pour atténuer les effets de ces problèmes et l'entraide est présente partout. L'entrepreneur responsable des travaux a assuré que les travaux seraient effectués le plus rapidement possible, le soir et la fin de semaine.

En 6^e année, le programme d'anglais intensif est bien lancé. Le format d'horaire qui a finalement été retenu est par ½ journées, avec alternance à chaque jour entre la période du matin et de l'après-midi pour l'enseignement de l'anglais ou des autres disciplines.

4.3. Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau fait le rapport des activités de comité de parents du centre de services scolaires. Lors de la dernière rencontre, il y a eu la présentation du bilan de l'année et une discussion sur les assemblées annuelles de parents.

4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

Le pique-nique de fin d'année de juin dernier, organisé par l'OPP, a été un franc succès. Les participants ont beaucoup apprécié l'occasion de se rencontrer et le beau temps était de la partie. L'activité est définitivement à refaire, et il serait important d'essayer de planifier la date pour faciliter la présence des enseignants, qui ont été peu nombreux en juin dernier.

Pour ce qui est de la fondation, la campagne de financement par vente de bouteilles d'eau est prête à démarrer, et elle sera annoncée dans la communication aux parents qui sera envoyée dans les prochains jours. Il est également mentionné que la fondation a de la difficulté à recruter des membres depuis quelques années. Cela pourrait devenir problématique d'ici un an ou deux, quand les quelques parents qui s'en occupent depuis plusieurs années vont quitter. Les enseignantes présentes mentionnent la grande valeur que la fondation a pour l'équipe-école en permettant le financement de plusieurs initiatives pédagogiques et éducatives qui ne pourraient voir le jour autrement.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Questions et demandes des membres du CÉ

Une question est posée sur la possibilité d'organiser une activité de la rentrée, idée qui avait été soulevée avant le congé estival. À cause des travaux de rénovation qui ne sont pas terminés encore à quelques jours de la rentrée, il a été impossible de planifier une telle activité. Les membres s'entendent sur le fait que ce serait une bonne idée de trouver une façon de faire revenir les parents dans l'école, par exemple en organisant une fête pour la rentrée ou à un autre moment, avec une visite de l'école rénovée guidée par des élèves.

M. Pomerleau demande des précisions concernant la table d'accueil au service de garde. Il a été décidé qu'il n'y aurait plus de table d'accueil le matin, mais elle sera toujours en opération en fin de journée.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 21 septembre 2022, sous réserve de la disponibilité des nouveaux membres du conseil d'établissement.

6.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte
Directrice